

## Un abri à vélos sécurisé au Cœur de Ville

L'abri à vélo situé avenue Gandhi est opérationnel et prêt à recevoir ses premières bicyclettes !



L'usage du vélo en ville pour les déplacements du quotidien est en plein essor. Emprunter les pistes cyclables pour se déplacer, c'est faire un premier geste pour l'environnement en privilégiant un mode de circulation doux. Mais l'absence d'espaces de stationnement sécurisés et de services annexes peut freiner considérablement les bonnes volontés.

La Ville a donc souhaité installer un abri à vélos sécurisé au Cœur de ville muni de services attenants (un espace de réparation avec outils à disposition, une station de gonflage...) au Cœur de Ville. Cet abri couvert permet aux usagers se stationner vélos et trottinettes (près d'une trentaine d'emplacements disponibles) en toute sécurité et à l'abri des intempéries.

Cet abri à vélo doté d'un habillage bois répond également aux objectifs de développement durable de la Ville puisque l'énergie nécessaire à son fonctionnement est fournie par des panneaux photovoltaïques !

L'abonnement est gratuit jusqu'au 31 décembre 2022. Pour en profiter, rien de plus simple, rendez-vous sur [mobyod.app](https://mobyod.app) et inscrivez-vous en sélectionnant votre mobypod (votre abri à vélo), envoyez une copie de votre carte d'identité et après validation, vous recevrez le code de sécurité vous permettant d'entrer dans l'abri à vélo.

Ce projet est lauréat du Budget participatif écologique de la Région Île-de-France et subventionné par ALVEOLE et le Conseil départemental du Val d'Oise.